

Annexe 1 à l'acte d'engagement
Répartition de la rémunération entre titulaire et sous traitants

Prix global et forfaitaire : Euros H.T. soit Euros T.T.C.

Répartition de la rémunération à préciser en cas de groupement :

Répartition de la rémunération	Part de ...	Part de ...	Part de ...	Part de ...	Part de ...
Montant global : € H.T.	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
Montant global : € T.T.C.	€ TTC	€ TTC	€ TTC	€ TTC	€ TTC
Part (%) sur le montant global H.T.	%	%	%	%	%

Important : compléter le DPGF avec la répartition des prix par cotraitant / sous-traitant.

Signature et cachet du titulaire ou des co-traitants (ou du mandataire dûment habilité)